



**Bourse d'aide à la création,
au perfectionnement et au recyclage artistiques**

Afin de pouvoir bénéficier d'une bourse d'aide à la création, au perfectionnement, ou au recyclage artistique, veuillez adresser une demande écrite à :

Madame Sam TANSON
Ministre de la Culture
4, bd F.D. Roosevelt
L-2450 Luxembourg

Le dossier doit contenir le questionnaire ci-joint dûment rempli ainsi que les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae détaillé, certifié sincère et véritable et signé avec copie de tous les documents et pièces dont y est fait référence.
- Une description de la nature du travail artistique accompagnée d'une bibliographie sommaire des œuvres déjà réalisées et documentée par des photos, reproductions ou publications de ces œuvres.
- Un budget détaillé.
- Éventuellement un dossier de presse / Toute autre pièce que vous estimez utile à l'appui de votre demande.

Si la bourse est sollicitée en tant qu'aide à la création, la demande doit être introduite au moins deux mois avant la fin du stade de création du projet respectif.

Si la bourse est sollicitée en tant qu'aide au perfectionnement ou au recyclage artistiques, la demande doit être introduite au moins deux mois avant le commencement des cours de perfectionnement ou de recyclage artistiques.

Seuls les dossiers complets sont examinés.

Questionnaire concernant le projet

Nom / Prénom		Adresse	
Date de naissance			
Tél. / portable		E-mail	
N° compte en banque :			

- description précise du projet

- budget prévisionnel

- éventuels partenaires du projet (financiers et autres)

- étapes et délais de réalisation

- objectifs escomptés

- en quoi ce projet se distingue-t-il de votre activité artistique régulière?

- quel est l'intérêt particulier de votre projet pour la vie culturelle luxembourgeoise?

- y a-t-il un intérêt européen pour votre projet?

Dans le cas d'une résidence, d'un stage ou d'un cours de perfectionnement, veuillez ajouter des informations sur l'institution d'accueil et une preuve d'inscription.

date	signature